



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 132181

Texte de la question

M. Jean-Yves Le Déaut appelle l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les maisons de l'emploi. Les maisons de l'emploi sont un formidable outil au service des territoires et de l'emploi. Elles assurent notamment un rôle pour développer une stratégie territoriale partagée en matière de besoins, pour participer à l'anticipation des mutations économiques, pour contribuer au développement de l'emploi local et pour réduire les obstacles culturels ou sociaux à l'accès à l'emploi. Les maisons de l'emploi sont pilotées conjointement par les collectivités territoriales, l'État et Pôle emploi. Or, dans le cadre du projet de loi de finances pour 2012, l'État entend baisser sa participation financière de façon drastique, après celle de l'année dernière. Dans ce contexte, il est évident que les maisons de l'emploi ne pourront plus conduire leurs missions, pourtant nécessaires pour l'accès à l'emploi et la sécurisation des parcours professionnels. Il lui demande donc s'il compte garantir aux maisons de l'emploi les moyens leur permettant de mener les missions qui sont les leurs sur tout le territoire.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Yves Le Déaut](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (6^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 132181

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 avril 2012, page 3148

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)